

Protéger la société des délinquants dangereux

L'évasion d'un détenu condamné pour meurtre et viol à Neuchâtel au début du mois de juillet a suscité la révolte et l'effroi au sein de la population. Le prisonnier a pris la fuite lors d'une sortie accompagnée. Les circonstances qui ont rendu possible cette évasion doivent encore être clarifiées. Mais il est incompréhensible qu'un délinquant particulièrement dangereux puisse sortir – et surtout sans menottes, ni bracelet électronique. Il est donc absolument nécessaire de prendre des mesures pour éviter qu'un tel cas ne se reproduise.

Idées du PDC

Pour le PDC, la protection de la société doit être prioritaire. Le cas de Neuchâtel est incroyable et intolérable. C'est pourquoi le PDC demande les mesures suivantes :

- Nous demandons aux cantons d'uniformiser l'exécution des peines dans le cadre des concordats existants. Il est inadmissible qu'un délinquant condamné à Berne purge sa peine à Neuchâtel alors que les autorités n'ont pas suffisamment communiqué entre elles et qu'elles n'appliquent pas les peines de la même manière.
- Une « sortie » durant la détention ne peut être autorisée que si le détenu porte un bracelet électronique.
- Une interdiction de sorties doit être prononcée pour les délinquants très dangereux. Dans de tels cas, l'intérêt commun doit primer sur les raisons humanitaires.
- L'art. 221, lettre c du nouveau Code de procédure pénale (CPP) doit être complété par la phrase suivante : « qu'il compromette sérieusement la sécurité d'autrui par des crimes ou des délits graves après avoir déjà commis des infractions du même genre **ou si pour d'autres raisons il existe un danger de récidive.** » Ainsi on pourra éviter que des délinquants dangereux qui ont commis un délit pour la première fois soient libérés de la détention provisoire.

Autres informations

Résolution « Sanctionner efficacement les auteurs de violences »

http://www.pdc.ch/fileadmin/Bund_FR/downloads/positions/10-07-Rsolutioncodepna-f.pdf

Résolution « Bien se sentir chez soi, c'est se sentir en sécurité »

http://www.pdc.ch/fileadmin/Bund_FR/downloads/positions/11-03-29_res_sicherheit_im_alltag_f.pdf

Contact

Viola Amherd

Conseillère nationale (VS)

Mobile : 079 459 28 53

Pas de Suisse sans nous.